

<http://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article1818>

Arrêté du 22 juillet 2019 - Réduction de la durée de PFMP de certaines spécialités de CAP

- Filières professionnelles - Filière "sanitaire et sociale" - CAP Accompagnant éducatif petite enfance - Documents nationaux -
Date de mise en ligne : vendredi 20 septembre 2019

Copyright © SCIENCES BIOLOGIQUES ET SCIENCES SOCIALES

APPLIQUEES - Tous droits réservés

Arrêté du 22 juillet 2019 portant réduction de la durée de période de formation en milieu professionnel de certaines spécialités de certificat d'aptitude professionnelle.

Consulter l'arrêté

Arrêté du 22 juillet 2019

NB : d'autres arrêtés sont en attente d'édition pour déterminer les conditions d'examen liées aux textes déjà parus.